

II

LES INCUNABLES

On donne le nom d'*incunables* aux livres qui sont considérés comme sortis du berceau de l'imprimerie, c'est-à-dire à ceux qui ont été exécutés dans les premières années de l'introduction de cet art dans chaque ville. Ils sont les premiers bégaiements d'une science que notre siècle a apprise et emploie couramment. Ils précèdent les beaux livres de la renaissance, et ils sont à ces échantillons de l'industrie humaine ce que l'aurore d'une journée admirable est à l'épanouissement, en plein midi, des forces et des magnificences de la nature.

On leur assigne généralement comme limite ultime l'année 1500, mais quelques bibliophiles leur accordent jusqu'à 1520, au moins pour quelques-uns d'entre eux. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, se montre beaucoup plus sévère, et dit qu'un véritable incunable ne doit pas dépasser l'année 1476. Quoi qu'il en soit, leur rareté et l'intérêt qui se rattache à ces premiers essais de l'imprimerie, les rendent précieux aux bibliophiles. Mais ce n'est point là en général qu'il faut chercher les éditions estimées des érudits pour les soins apportés à la correction du texte. Les premières en ce genre qui se recommandent à l'attention sont celles des Alde et des Estienne, deux célèbres familles d'imprimeurs dont nous aurons bientôt l'occasion d'étudier et d'apprécier les œuvres.

Voici dans quel ordre les collectionneurs rangent les incunables :

1. Les éditions antérieures à 1470 ;
2. Celles avec gravures sur bois ;
3. Celles avec gravures sur métal avant 1500 ;
4. Celles sorties des presses d'imprimeurs renommés, tels que Fust et Schœffer, Mentelin, Sweynheim et Pannarz, Jenson, Alde, etc., etc. ;